



29 juin 2005

C 25/2005

## **Communication au Conseil communal**

**(Séance du 29 juin 2005)**

### **Pully-Plage**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

A la suite de la mise en service du nouveau système de contrôle d'accès à Pully-Plage, quelques problèmes de réglage se sont produits, notamment lors de la nombreuse affluence des récents week-ends de beau temps.

Suite à ces situations, relativement particulières (environ 3'800 entrées par jour lors de certains week-ends), dues à un printemps médiocre suivi de grandes chaleurs, la Direction des domaines, gérances et sports a pris différentes mesures pour éviter au maximum ces désagréments. Une des mesures prises a été d'installer un deuxième automate provenant de la piscine couverte qui, dorénavant, sera monté à Pully-Plage durant l'été et d'intensifier l'apprentissage de l'utilisation de ces appareils par la clientèle. Une notable augmentation de la capacité d'accueil a déjà pu se constater.

A noter que ces affluences, avec pour conséquence de longues files d'attente, se sont également produites dans les autres piscines de la région et ne sont pas propres uniquement à Pully. La Direction des domaines, gérances et sports est persuadée que ces inconvénients sont résolus et que l'installation donne pleine satisfaction aux utilisateurs.

Profitant de cette communication, comme cela avait été précisé lors de la dernière séance du Conseil communal, la Municipalité vous informe que les ennuis techniques rencontrés avec l'alimentation en eau du bassin ont pu être solutionnés par la pose d'une conduite d'un diamètre inférieur dans les installations existantes. Cette réparation a coûté la somme de Fr. 14'729.--, enregistrée dans le compte entretien de Pully-Plage. Le coût relativement modique de cette intervention ne doit pas occulter que l'état de ces installations, âgées de 30 ans, nécessitera prochainement de coûteuses rénovations.

LA MUNICIPALITE